



COMMUNE DE COULAURES

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE 19 mai 2017

L'an deux mil dix-sept, le 19 mai

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20H15 en son lieu habituel, sous la présidence de Madame le Maire, Corinne DUCROCQ.

Date de convocation : 9 mai 2017

Heure d'ouverture de séance : 18h40

Secrétaire de séance : Yohan MARECHAL

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 09

Votants : 12

Pouvoir : 03

Présents : Corinne DUCROCQ, Karine VON DORINGK, Alain FAYOL, Jean-Michel BOURGUIGNON, Christian BERTRAND, Philippe GALLET, Jean MARCHAND, Yohan MARECHAL, Jean-François THOMASSON.

Absents excusés : Kornelius GOUDAPPEL, Cédric CARRU, Martine MONEIN Fabienne ROUSSEAU, Jacqueline RIMMER, Stéphane VAYSSIERES.

Madame le Maire demande à l'Assemblée s'il existe des remarques concernant le PV de la dernière séance du Conseil.

Il n'y a aucune remarque de la part des élus qui valident, à l'unanimité, ce compte rendu.

Madame le maire ouvre donc la séance à 18h40.

1) Acceptation du dossier de Compte Epargne Temps présenté par un agent - Délibération

Mme le Maire explique au Conseil Municipal que le Comité Technique du Centre de Gestion de la Dordogne, vu le projet de délibération du 13 janvier 2017 présenté par la commune, fixant les modalités d'application du Compte Epargne Temps dans la collectivité, a émis un avis favorable à l'unanimité le 30 mars 2017.

Pour faire suite à cette démarche, elle demande au Conseil Municipal d'accepter la demande, nominativement présentée par un agent.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Accepte**, à l'unanimité de ses membres, d'accepter nominativement le dossier de compte épargne temps présenté par un agent.
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 11

2) Présentation et acceptation du dossier de nomination des rues et numérotation des maisons finalisé par la Poste - Délibération

Mme le Maire présente à l'assemblée le document finalisé de nomination des rues et numérotation des maisons. Lors de l'énumération des noms, des adresses et des numéros des futures plaques, Mr BERTRAND fait remarquer qu'un administré n'est pas affecté à la bonne adresse postale. De plus, Mme le Maire note qu'il y a trois adresses différentes pour cet administré. Cette remarque va être signalée à la poste pour modification. Par conséquent, le dossier n'est pas validé. Il est renvoyé au prochain conseil municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide**, à la majorité de ses membres, de ne pas valider le document de nomination des rues et numérotation.
- **Demande**, à Mme le maire de faire procéder aux modifications par l'intervenant de la poste.

Détail du vote :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 12

Il est a noté que le nombre de votants passe de 11 à 12 du fait de l'arrivée en cours de réunion, de Mr Philippe GALLET.

3) Demande de subvention AFSEP 2017 – Délibération.

Mme le Maire présente la demande de subvention de l'association française des sclérosés en plaque.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Refuse**, à l'unanimité de ses membres, la demande de subvention de l'association française des sclérosés en plaque.

Détail du vote :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 12

4) Acceptation du chèque de Groupama d'un montant de 944€ pour le remplacement d'une barrière (1^{er} sinistre) - Délibération

Mme le Maire explique que le 09 mai 2016, un automobiliste a endommagé une barrière située au bord de la D 705, face à l'ancien restaurant. Suite à ce sinistre, Groupama nous a versé en dédommagement, un chèque d'un montant de 944€ pour une facture initiale de 1224 € (déduction faite de la franchise de 250 €). Il convient de l'accepter pour pouvoir le passer en Trésorerie.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Accepte**, à l'unanimité de ses membres, le chèque de Groupama d'un montant 944€ pour le remplacement d'une barrière.
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 12

5) Acceptation du chèque de Groupama d'un montant de 1224€ pour le remplacement d'une barrière (2^{ème} sinistre) – Délibération

Mme le Maire explique que le 10 février dernier, la barrière décrite au point n°4 a été endommagée une seconde fois. Suite à ce deuxième sinistre, Groupama nous a versé en dédommagement, un chèque d'un montant de 1224€ pour une facture initiale de 1224 € (pas de franchise car automobiliste identifié). Il convient également de l'accepter pour pouvoir le passer en Trésorerie.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Accepte**, à l'unanimité de ses membres, le chèque de Groupama d'un montant 1224 € pour le remplacement de la même barrière citée au point n°4.
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 12

6) Présentation du rapport annuel (prix et qualité de l'eau) d'Adour Garonne – Délibération.

Madame le Maire demande le report de ce point ultérieurement, car après s'être renseigné auprès de la Com Com, le RPQS serait toujours en cours d'élaboration. Elle souligne que le conseil municipal a jusqu'au 30 septembre 2017 pour accepter ce rapport.

7) Présentation du règlement d'intervention relatif à la voirie et à l'aménagement des bourgs établi par la communauté de communes Pays de Lanouaille – Délibération.

Mme le Maire explique que la Communauté de commune a créé un règlement d'intervention pour la voirie et l'aménagement des bourgs afin de définir les contours de la compétence, et de déterminer les obligations réciproques entre la CCL et ses communes membres.

Mme le Maire procède à la lecture de ce document.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Accepte**, à l'unanimité de ses membres, le règlement d'intervention relatif à la voirie et à l'aménagement des bourgs établi par la communauté de commune Pays de Lanouaille.

Détail du vote :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 12

8) Présentation du rapport de la CLECT et des attributions de compensation élaborés par la communauté du Pays de Lanouaille – Délibération pour acceptation.

Mme le Maire présente le rôle de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ayant pour tâche l'analyse des charges transférées entre l'EPCI et ses communes membres.

Elle expose que dans le cadre de l'extension du périmètre de la CCPL aux anciennes communes de la CCCR, l'ensemble des compétences a nécessité une d'évaluation des transferts de charges. Elle indique que l'ensemble des communes de l'EPCI est représenté au sein de la CLECT.

Il est à noter que les attributions de compensation et de transfert de charges ont déjà été évoquées lors du vote du BP d'avril.

Il s'agit donc ici d'une validation officielle et définitive des attributions de compensation dont le calcul découle du rapport de la CLECT

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Accepte**, à l'unanimité de ses membres, le rapport d'évaluation 2017 de la CLECT.
- **Prend acte**, que le calcul des attributions de compensation découlera de ce rapport.

Détail du vote :

Abstention : 0
Contre : 0

9) Délibération approuvant les modalités de répartition des biens (actif et passif) du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale de Savignac-les-Eglises, suite à sa dissolution.

Mme le Maire explique que ce point est reporté à un prochain conseil car Mr le Trésorier n'a pas encore donné de réponse concernant la répartition des biens (actif et passif) du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale de Savignac-les-Eglises, suite à sa dissolution.

10) Composition du bureau de vote pour les élections législatives.

1^{er} tour : 11 juin 2017 :

- **8h00/10h30** : Corinne DUCROCQ, Alain FAYOL, Philippe GALLET, Jean MARCHAND.
- **10h30/13h00** : Karine von DORINGK, Yohan MARECHAL, Jean-François THOMASSON, Claudine QUETRON.
- **13h00/15h30** : Corinne DUCROCQ, Alain FAYOL, Kess GOUDAPPEL, Christian BERTRAND.
- **15h30/18h00** : Corinne DUCROCQ, Alain FAYOL, Jean-François THOMASSON, Claudine QUETRON.

2^{ème} tour : 18 juin 2017 :

- **8h00/10h30** : Corinne DUCROCQ, Alain FAYOL, Philippe GALLET, Jean MARCHAND.
- **10h30/13h00** : Karine von DORINGK, Christian BERTRAND, Yohan MARECHAL, Martine MONEIN,
- **13h00/15h30** : Corinne DUCROCQ, Alain FAYOL, Kess GOUDAPPEL, Jean-François THOMASSON, Claudine QUETRON.
- **15h30/18h00** : Corinne DUCROCQ, Karine von DORINGK, Alain FAYOL, Jean-Michel BOURGUIGNON, Cédric CARRU.

11) Questions diverses.

- Mme le Maire remercie ses adjoints de l'avoir remplacée à l'occasion de la Ronde des Truffières.
- Mr Christian BERTRAND fait part de l'offre de Mr HERPIN (Président de la FNACA) de repeindre bénévolement les inscriptions sur les monuments aux morts. Cette initiative est saluée par l'assemblée. En conséquence, celle-ci

propose que suite à ces travaux, que suite à ces travaux, Mr HERPIN soit remercié officiellement et qu'un don soit fait à l'association.

- Mme Karine von DORINGK signale qu'elle a participé à un concert à la Préfecture sur la commémoration des 100 ans de la guerre 14/18. Elle propose que cette évènement se fasse à Coulaures le 10 novembre 2017 à 20h30, et que sur le bénéfice de la soirée, un don soit offert à l'ANACR et à la FNACA.
- Dans un mail du 03 mai dernier, le Cirque européen propose de venir à Coulaures présenté son nouveau spectacle. Il propose plusieurs dates (le 05, 06 07 ou 08 août). Le conseil municipal donne son accord et choisit la date le 07 août prochain pour la représentation au stade municipal.

La séance est levée à 20h30

Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance
du 19 mai 2017.

- 2017/05-36 Acceptation du dossier de Compte Epargne Temps présenté par un agent - Délibération
- 2017/05-37 Présentation et acceptation du dossier de nomination des rues et numérotation des maisons finalisé par la Poste - Délibération
- 2017/05-38 Demande de subvention AFSEP 2017 – Délibération.
- 2017/05-39 Acceptation du chèque de Groupama d'un montant de 944€ pour le remplacement d'une barrière (1^{er} sinistre) - Délibération
- 2017/05-40 Acceptation du chèque de Groupama d'un montant de 1224€ pour le remplacement d'une barrière (2^{ème} sinistre) – Délibération
- 2017/05-41 Présentation du règlement d'intervention relatif à la voirie et à l'aménagement des bourgs établi par la communauté de communes Pays de Lanouaille – Délibération.
- 2017/05-42 Présentation du rapport de la CLECT et des attributions de compensation élaborés par la communauté du Pays de Lanouaille – Délibération pour acceptation.
- 2017/05-43 Composition du bureau de vote pour les élections législatives.